

Fillette retrouvée pendue dans un foyer à Paris : «On nous a répondu que le risque zéro n'existait pas», témoigne sa mère

EXCLUSIF. Un mois après le décès par pendaison de sa fille de 10 ans dans un foyer de l'aide à l'enfance de Paris, sa mère confie sa tristesse et ses nombreuses interrogations sur ce drame qui reste encore inexpliqué.

Abonnés Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article.



C'est dans ce foyer, «La maison du Sacré-Cœur» à Paris (XVIIIe), que la jeune Shaynela était placée et retrouvée pendue le 27 mai. LP/Camille Thiébaud Mathieu

Par Jean-Michel Décugis

Le 1 juillet 2022 à 15h57

Elle s'appelait Shaynela et avait 10 ans. La fillette a été découverte, le 27 mai dernier, pendue avec une corde à sauter dans le foyer « La maison du Sacré-Cœur » à Paris (XVIIIe) où elle avait été placée [par l'Aide sociale à l'enfance \(ASE\)](#) pour des violences intrafamiliales. Selon les premiers éléments de l'enquête, la jeune victime se serait suicidée. Au moment du drame, vers 18 heures, Shaynela se trouvait dans sa chambre avec deux autres enfants de son âge. La fillette aurait déclaré : « J'en ai marre de la vie, je vais me pendre » avant d'attacher une corde autour du cou et sauter par-dessus la mezzanine. Ce sont ses camarades de jeu qui auraient appelé la surveillante, mais il était déjà trop tard... La jeune victime n'a pu être réanimée.

Sollicitée, la Ville de Paris qui a en charge l'Aide sociale à l'Enfance dans la capitale affirme qu'elle va déclencher une inspection via ses services de la Direction des Solidarités. Le 1er juin, le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire pour « recherche des causes de la mort » et les investigations ont été confiées à la Brigade de Protection des Mineurs de la Direction régionale (DRPJ) de Paris.

Depuis, Marvine N., la mère de l'enfant, défendue par maître Juliette Chapelle, s'est constituée partie civile. « Il s'agit d'éviter que l'enquête soit trop vite enterrée, affirme l'avocate. La famille a besoin de réponses précises. S'il y a eu des infractions commises par le personnel du foyer, ou même par des enfants présents, il faut que des poursuites soient diligentées. De même, en cas de responsabilité de l'État, en raison de fautes qui auraient été commises dans la gestion de ce foyer et la garde de Shaynela. »



2

Marvine N., 30 ans, la mère de Shaynela a accepté pour Le Parisien-Aujourd'hui en France de se confier sur le drame.

Newsletter Enquête en cours

Une plongée dans l'actualité des faits divers, pour éclairer la face sombre de notre époque



Inscrit

[Toutes les newsletters](#)

Dans quel état d'esprit êtes-vous ?

MARVINE. Je suis dépassée et triste mais aussi très en colère. Je suis outrée que la justice m'ait arraché Shaynela pour en arriver à ce désastre. On nous a répondu que le risque zéro n'existait pas. Aujourd'hui je n'ai que deux choix : soit je me laisse sombrer, soit je continue à me battre. Depuis le 16 mai, j'ai trouvé un travail comme

intervenante d'action sociale dans le logement, cela me permet de penser à autre chose. Mais le soir venu, c'est très dur, je pense à ma fille, je regarde des photos et je pleure. Shaynela avait toute la vie devant elle. Je n'ai pas toujours eu les outils pour elle, mais j'avais le soutien de ma famille, et heureusement je l'ai encore.

Pourquoi avez-vous décidé de vous constituer partie civile ?

Je veux comprendre ce qui est arrivé à mon enfant. Rien ne présageait un tel drame. Je devais voir Shaynela le lendemain, pour la première fois depuis son placement, elle devait venir à la maison. La semaine précédente je l'avais vue chez ma mère (biologique). L'après-midi même, nous avons échangé des SMS, elle avait l'air d'aller parfaitement bien. Elle paraissait heureuse et pressée de me revoir. Son dernier message remonte à 15h34, elle me demandait de ne plus lui envoyer de SMS car l'éducatrice

avait besoin de récupérer le portable sur lequel nous échangeons. Je me constitue également partie civile pour toutes les familles ayant des enfants placés afin que ce genre de drame ne se reproduise plus jamais.





Shaynela, âgée de 10 ans, était une «petite fille pétillante, pleine de vie, qui aimait aller vers les gens», selon les mots de sa maman. DR

Comment avez-vous appris la mort Shaynela ?

Le soir, vers 22 heures. J'étais chez moi quand on a toqué à la porte. C'étaient trois policiers en uniforme accompagnés de deux femmes (de l'ASE). Ils ont vérifié si j'étais bien la maman de Shaynela. J'ai commencé à trembler, ils m'ont demandé de m'asseoir (*elle pleure*). J'ai tout de suite compris. Les policiers m'ont expliqué que ma fille était morte à la suite d'un jeu qui aurait mal

tourné avec deux autres fillettes, qu'elle se serait pendue avec une corde à sauter. Je me suis effondrée.

Depuis, que vous dit la police ?

Le lendemain j'ai été convoqué à la BPM. Là encore on m'a parlé d'un jeu qui avait mal tourné avec deux fillettes. Un officier m'a questionné sur le parcours de ma fille et le mien pour essayer de comprendre. Je sais qu'une autopsie a été effectuée. Je veux savoir ce qui s'est passé entre le dernier SMS que ma fille m'a adressé et sa mort. S'il s'agit d'un suicide, j'ai besoin de comprendre ce qui a amené mon enfant à cela. Avec qui elle se trouvait à ce moment-là ? Où étaient les éducateurs ? Qui a alerté les secours, et au bout de combien de temps ? J'ai besoin de comprendre.

Quel genre d'enfant était Shaynela ?

Une petite fille pétillante, pleine de vie, qui aimait aller vers les gens, parler avec eux. Elle était polie, enjouée,

Fillette retrouvée pendue dans un foyer à Paris : «On nous a répondu que le risque zéro n'existait pas», témoigne sa mère - ...
vers les gens, parler avec eux. Elle était poivrée, enjouée, espiègle. Très joueuse et énergique. Parfois, on avait du mal à la contenir. En tout cas, le suicide ce n'était pas dans son logiciel. Elle avait du mal à nouer, ne serait-ce que ses lacets alors réussit à faire un nœud suffisamment solide avec une corde à sauter pour supporter son poids - ma fille était costaud pour son âge.

Depuis combien de temps était-elle dans ce foyer ?

Quelques mois. Au début, elle avait été placée dans un autre foyer à la suite des accusations de maltraitance portée à mon encontre par mon arrière-grand-mère. Le jour même de ses accusations, la justice m'a enlevé mon enfant, sans aucune vérification. Et pendant un an je n'ai pu lui rendre visite que dans le foyer, en présence d'une médiatrice. Pourtant tout est faux (*les 5 membres de la famille présents autour de la table acquiescent*). Il faut savoir qui est mon arrière-grand-mère ! Elle m'a volé à ma mère biologique au Cameroun, et m'a fait entrer illégalement en France quand j'avais quatre ans. J'ai été adoptée par une autre mère. Mon arrière-grand-mère a voulu faire la même chose avec ma fille, et a trouvé ce moyen. Personne ne s'oppose jamais à mon arrière-grand-mère. À l'époque, l'enquête de la police a été bâclée. Ils n'ont interrogé que ma mère adoptive et son père géniteur dont je me suis séparée avant la naissance de ma fille et qu'il n'a jamais reconnue ni vue. Les enseignants de l'école n'ont même pas été interrogés.

Mais il y a eu un jugement ?

Oui, en novembre 2021, par le tribunal judiciaire de Paris. Lors du procès, je n'ai pas su me défendre, les juges m'ont bombardé de questions, j'étais perdue. Ensuite, je n'ai pas fait appel, car j'étais détruite de l'intérieur, fatiguée (*elle*

pleure). Je n'avais pas la force de me battre.

Lettre ouverte de Marvine, maman de Shaynela

Je m'appelle Marvine N.

Ce 27 mai 2022, lorsque j'ai raccroché mon téléphone après une conversation enjouée avec ma fille, je ne réalisais pas que je lui parlais pour la dernière fois.

Ce 27 mai 2022, ma vie a basculé dans l'horreur.

Ma fille Shaynela, âgée de 10 ans, est décédée au sein de la maison du Sacré-Cœur situé dans le XVIII^e arrondissement de Paris.

Ma famille et moi sommes sous le choc, car à la douleur de cette perte cruelle et soudaine, viennent s'ajouter la colère, l'incompréhension et le désarroi.

Selon le foyer, il s'agirait d'un suicide.

Je suis persuadée qu'il n'en est rien.

Je n'ai aucune information précise sur les événements et circonstances qui ont conduit à la mort de ma fille au sein d'un établissement de l'ASE.

Au nom du souvenir de Shaynela, je souhaite alerter qui de droit, parce que les circonstances de sa mort et la façon opaque dont le foyer a traité la mort de ma fille, sont pour le moins surprenantes et choquantes.

Je, ainsi que ma famille, ne pouvons accepter que l'ASE nous réponde que « *le risque zéro n'existe pas* ».

L'ASE et la maison du Sacré-Cœur nous doivent réponses claires.
Comment un tel drame a-t-il pu se dérouler ?

Nous souhaitons être entendus et éclairés sur ce drame épouvantable qui nous frappe dans l'indifférence de l'ASE et de la maison du Sacré-Cœur.

Nous sommes déterminés à connaître la vérité.

Shaynela était une enfant douce, riieuse et pleine de vie. Celle-ci a brutalement pris fin le 27 mai 2022 et nous voulons savoir pourquoi.

Quand vous rencontriez votre fille dans le foyer, cela se passait comment ?

Les premières fois, c'était très dur. Ni moi, ni elle, nous ne comprenions ce que nous faisons là. Il y avait une personne (*la médiatrice*) à côté. Et ma fille avait porté des accusations graves contre moi, manipulée par mon arrière-grand-mère. Mais au fur et à mesure, cela se passait de mieux en mieux. C'est pour cela que l'on m'avait enfin autorisé à recevoir ma fille à la maison. Il y a quelques mois, l'éducatrice référente de ma fille - elle est plus jeune que moi - est venue me rendre visite sur le lieu de ma formation pour me confier qu'elle se posait des questions sur ma condamnation. Elle m'a conseillé de faire appel.

Quelle image portez-vous sur ce foyer ?

Ce que je sais, c'est que ma fille n'avait plus le même regard qu'auparavant. On sentait une tristesse dans ses yeux.

Dans la rubrique Faits divers

[Loire-Atlantique : 8 000 poussins meurent dans un incendie](#)

[Corse : deux «héritiers» de la Brise de Mer condamnés pour trafic international de stupéfiants](#)

[Abonnés Cycliste retrouvé démembré dans les Pyrénées-Orientales : la compagne de la victime mise en examen](#)



VOIR LES COMMENTAIRES

Contenus sponsorisés



La Chine transfère de l'énergie solaire sur Terre depuis l'espace

Environnement



"Il m'a tripotée de partout" : Paul El Kharrat très mal à...

Femme Actuelle

Baskets de Jogging à Coussin D'air - Blanc - Bleu 43

Vetement hommes

IPHONE 11 128GO NOIR - AVEC ABONNEMENT

SFR

Les plus lus, Faits divers

- «Jumeau» et ses complices importaient des tonnes de cannabis du Maroc en go-fast 1
- Fausse accusations contre Garrido et Corbière : le journaliste du Point porte plainte contre Lagarde et le policier Noam Anouar 2
- Pyrénées-Orientales : plus de 1 000 hectares ravagés par un incendie, 350 pompiers mobilisés 3
- Paris : le violent incendie qui a fait 9 blessés près du Trocadéro, dont deux grièvement, est-il d'origine criminelle? 4
- «Il trouvait que mes films n'étaient pas assez hard» : les dessous sordides de «Jacquie et Michel» 5

Paris 18eme arrondissement

Abonnés **Un couple de l'Oise accusé d'avoir escroqué près de 100 000 euros à une retraitée : leur maison neuve saisie**